



**Jean-Paul LECOQ**  
Député de Seine-Maritime  
71 rue de la République  
76600 Le Havre

[Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr](mailto:Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**Monsieur Ralph SPERRAZZA**  
**SIEMENS GAMESA -Directeur**  
**131 avenue Lucien Corbeaux**  
**76600 Le Havre**

Le Havre, le 3 mars 2026.

**Objet : Grève des salariés du site SIEMENS ENERGY Le Havre**

Monsieur le Directeur,

Les salariés du site havrais de SIEMENS ENERGY sont en grève pour dénoncer des difficultés récurrentes et persistantes dans la gestion des ressources humaines avec d'énormes conséquences au niveau de leurs rémunérations. Ce n'est pas la première fois que ces éléments sont révélés, mais cette fois leur ampleur est saisissante.

Les situations que l'on m'évoque, et dont les médias se sont fait l'écho sont inquiétantes avec des erreurs dans les salaires, des prélèvements d'impôts à la source conséquents pour des salariés non soumis à l'impôt sur le revenu, une prévoyance qui intervient des mois après le besoin de prise en charge, des erreurs sur les décomptes d'heures travaillées, mais également des salariés que l'on expose à des produits dangereux sans qu'ils n'aient les certifications nécessaires ou à qui l'on demande des interventions techniques qui ne figurent pas dans leur profil de poste et compétences.

Sans plus entrer dans le détail, le service en charge des ressources humaines est considéré comme très difficilement accessible pour les salariés qui le sollicite, trop souvent leurs demandes restent sans réponse.

A tout cela s'ajoute des tensions dues aux relations et exigences de l'encadrement intermédiaire, et des sanctions contestées par les organisations syndicales à l'encontre de salariés.

Toute cette situation est également surprenante au regard de la taille et de la notoriété de votre entreprise, mais aussi aux antipodes des descriptions et des engagements mis en avant lors d'un entretien avec Madame la Présidente Yara CHAKHTOURA, à l'Assemblée nationale le 10 juin 2025.

Comme vous le savez, malgré les belles avancées obtenues au cours des dernières années, le secteur de l'éolien reste fragile en France car contesté et régulièrement ciblé. Au-delà de sa vertu écologique, sa capacité à faire vivre l'emploi dans nos régions demeure un atout conséquent. Mais encore faut-il que les salariés soient dûment respectés pour leur investissement professionnel et puissent bénéficier de l'accompagnement et de l'attention non seulement qu'ils méritent mais qui est tout simplement le respect des exigences des lois et règlements en vigueur.

Vous souhaitant bonne réception de cette alerte, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes salutations distinguées.

  
Jean-Paul LECOQ